

cre de tailler lui-même le monument, et que, alors seulement, en mémoire de ce fait et comme preuve, la dédicace était ajoutée à l'inscription et l'*ascia* figurée ou en creux ou en relief, sur le tombeau.

Notre avis sera certainement partagé de tous ceux qui voudront bien, en étudiant nos monuments funèbres, remarquer que la figure de l'*ascia* n'est point taillée en même temps que le tombeau, mais bien, mise après coup, et que la dédicace, toujours ajoutée à l'inscription, est souvent écrite en abrégé ou en très-petits caractères, parce que la place manquait quelquefois, ce qui ne serait pas arrivé si elle avait, dès le principe, fait partie de l'inscription elle-même (1).

Nous croyons donc que, le tombeau taillé (2), et quelquefois même l'inscription gravée, la cérémonie de l'inauguration et de la dédicace avait lieu, le monument étant en place. Alors, en mémoire de cette dédicace, le SVB ASCIA DEDICAVIT était ajouté, quelquefois en abrégé ou en caractères réduits, suivant ce qui restait de place disponible, puis l'*ascia* sculptée ou gravée en haut, et très-rarement sur la base du monument.

D'autres fois, on se contentait de la figure de l'*ascia*, il y a même des inscriptions où la dédicace est écrite sans que l'*ascia* y soit représentée.

Ajoutons encore que le tombeau du musée lapidaire de Lyon, n° 313 de l'inventaire Comarmond, nous démontre clairement que, pour dédier un monument SVB ASCIA, il n'était point nécessaire de le consacrer à la personne avant le premier coup de marteau.

(1) On ne trouve que de bien rares exemples de la dédicace *sub ascia* placée dans le cours de l'inscription, on en voit un au Musée de Lyon.

(2) On en trouvait de tout prêts chez les marchands, ce qui était d'autant plus facile qu'ils avaient presque tous la même forme.